

---

Les conclusions de l'Inspection générale des finances (IGF) sur le prélèvement à la source ouvrent la voie à sa mise en oeuvre en janvier 2019. L'IGF pense en effet que « Le diagnostic sur la préparation de la réforme et les difficultés anticipées à l'été 2017 ne révèle rien d'insurmontable pour une mise en oeuvre en 2019, susceptible de remettre en cause la réforme dans son ensemble »

Pour Olivier Vadebout, secrétaire général de la CGT Finances publiques c'est une très mauvaise nouvelle pour les salariés. Si on ajoute à cela les 1 600 nouvelles suppressions de postes, la fermeture des trésoreries ou encore le gel du point d'indice, on se rend compte que c'est la question de la survie du service public qui est aujourd'hui en jeu

[interview à Radio Mon Pays](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---